Le Tacot : la ligne de la Ferté-sous-Jouarre à Montmirail

Cette ligne de chemin de fer secondaire à voie métrique de 45 km a aujourd'hui disparue.

Elle était concédée à la compagnie de chemins de fer départementaux (CFD) et reliait ces deux villes par la vallée du Petit Morin de son ouverture en 1889, à sa fermeture en 1947.

Pendant la Grande Guerre, des soldats cachés derrière le ballast de la voie qui surplombait le Petit-Morin, au dessus du village de La Forge, réussirent à retarder l'avancée allemande.

Ce fait de guerre est rappelé par le panneau « Bataille du Petit-Morin » à cet endroit.

A Sablonnières, les voyageurs pouvaient prendre une correspondance pour Rebais, Saint-Siméon, voire Nangis ou Bray-sur-Seine.







Accès : La Trétoire est à 18 km à l'est de La Ferté-sous-Jouarre par les D204, D31 et D55.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.















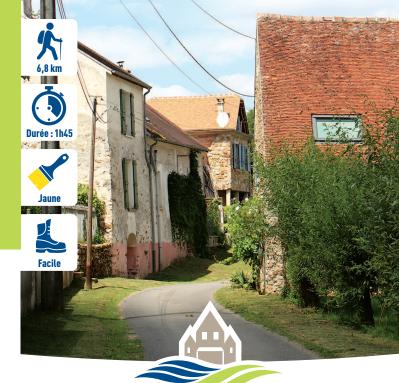
4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS **Tél.: 01 64 60 26 26 -www.provins.net**

Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

L'Emprunt

Cet agréable circuit vous permettra de parcourir une partie de la vallée du Petit-Morin en suivant le trajet de l'ancienne voie ferrée du « Tacot » qui allait de la Ferté-sous-Jouarre à Montmirail.





L'Emprunt

1 Du parking suivre la route vers le village de La Trétoire. S'engager dans le chemin à gauche et, après 250m, prendre le chemin à gauche. Il descend à travers bois, coupe la D55 et se poursuit jusqu'au hameau de Coton.

2 Suivre la route à droite sur 30 m puis, à gauche, le terre-plein de l'ancienne voie ferrée du « Tacot » qui longe le Petit-Morin. Poursuivre par la route dans la même direction.

3 Au carrefour, traverser à droite le hameau de la Forge par la rue du Moulin de la Forge. Lorsqu'elle vire à droite, la quitter pour le chemin en face, qui suit le cours du Grand-Morin.

4 300 m après avoir croisé le ru des Moines, tourner à droite dans le chemin empierré puis dans le deuxième chemin à droite qui monte en sous-bois.

5 Rester sur ce chemin jusqu'à l'étang de La Trétoire.







Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77

en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".